



Forfait Jours amendes

Par pascaleb

Bonjour, mon concubin (condamné à 18 mois: 10 mois aménageables + 8 mois sursis probatoire) est passé devant le JAP qui lui a dit que les jours amendes étaient possibles pour les peines de moins de 6 mois. Est ce vrai? Merci pour votre réponse